



RÉGION ACADÉMIQUE

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE

MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION



ÉVALUATION À DISTANCE ET CONTINUITÉ PÉDAGOGIQUE

Académie de La Réunion

Collège des IA-IPR



POUR L'ÉCOLE DE LA CONFIANCE

Ce livret, conçu par les IA-IPR de l'académie de La Réunion, est destiné à accompagner les professeurs dans la mise en œuvre de l'évaluation dans le cadre actuel de la continuité pédagogique.

I. Contexte

La période actuelle de confinement est très particulière et inédite. Nous sommes entrés dans un système d'enseignement à distance qui aboutit à une nouvelle façon d'enseigner, à l'expérimentation de nouveaux outils pour accompagner les élèves dans leurs apprentissages, en tenant compte tout particulièrement des plus fragiles et des plus défavorisés.

La continuité pédagogique et de fait, la continuité des apprentissages, sont destinés à s'assurer que les élèves poursuivent des activités scolaires leur permettant de progresser dans leurs apprentissages, de maintenir les acquis déjà développés depuis le début de l'année (consolidation, enrichissements, exercices...) et d'acquérir des compétences et des notions nouvelles lorsque les modalités d'apprentissage à distance le permettent.

Les activités proposées s'inscrivent naturellement dans le prolongement de ce qui s'est fait en classe et préparent au retour dans l'établissement avec comme finalités :

- le maintien d'un niveau général pour tous les élèves ;
- la préparation à des évaluations en présentiel qui seront nécessaires pour le livret scolaire et notamment pour les classes à examen ;
- l'émission d'un avis circonstancié pour les classes de changement de cycle ;
- la préparation aux compétences attendues pour accéder à la classe supérieure.

La question de l'évaluation interroge les pratiques professionnelles notamment au regard de la diversité des contextes d'apprentissage qu'il faut prendre en compte.

Ce document propose des repères sur la place et la forme que peut prendre l'évaluation dans ce contexte particulier d'enseignement à distance. La priorité doit être de maintenir le lien avec tous les élèves, favoriser la progression des élèves travaillant dans des conditions très hétérogènes et différentes du contexte habituel.

Cette évaluation doit permettre l'égalité de traitement et profiter aux apprentissages. L'évaluation sommative doit être mise de côté au profit d'une évaluation diagnostique et formative afin de donner des repères aux élèves pour apprendre. Cette évaluation devient un réel outil au service des apprentissages : *comment évaluer en distanciel ? quels types d'évaluation à proposer aux élèves ? suivant quelles modalités, quelle équité ? etc.*

II. Préconisations

Au titre de l'évaluation, comme l'a souligné M. le Ministre lors de son intervention le 3/04/2020 au sujet des examens nationaux, **les notes données pendant toute la période de confinement sanitaire** ne seront ni incorporées dans la moyenne trimestrielle, ni intégrées dans les notes de contrôle continu pour les classes d'examen.

L'évaluation fait partie intégrante de l'acte pédagogique de l'enseignant, elle doit être au service des apprentissages et donc être fondamentalement formative.

Les élèves doivent poursuivre à apprendre et à progresser dans leurs apprentissages.

En effet, **pour toutes les classes (avec ou sans examen)**, il s'avère nécessaire de procéder à des **évaluations formatives régulières** pendant cette période. Aussi, dans ce contexte inédit, nous devons tous être particulièrement vigilants sur les risques d'inéquité (fracture numérique, situation sociale et familiale, etc.), une notation chiffrée peut être proposée **mais elle doit avoir une visée uniquement formative**. Il n'est ainsi pas préférable de les prendre en considération dans les moyennes trimestrielles vu les conditions actuelles d'enseignement, qui peuvent accentuer les inégalités.

Quelques points de repères non exhaustifs :

➤ **Expliciter les attendus de l'évaluation proposée**

- Rendre lisible les objectifs visés pour les élèves et les parents : *quelles compétences ? quels savoir-faire ? quelles connaissances ? etc.*
- Aider chaque élève à se situer afin qu'il puisse prendre conscience de son niveau initial, de ses erreurs et donc de ses progrès au fur et à mesure de l'avancée de l'activité ou du cours.

➤ **Privilégier une évaluation positive et bienveillante, avec des retours / échanges nombreux et réguliers**

- Écouter, encourager, accompagner les élèves (de façon synchrone et asynchrone) pour lever les freins qui font obstacles aux apprentissages ; maintenir une relation de confiance et d'engagement.
- Proposer de nombreux retours aux élèves en s'appuyant notamment sur l'exploitation de leurs productions et erreurs, dans une dimension « positive et formative » des apprentissages : *à toute la classe ou à une partie de la classe ou individuellement sous forme audio/vidéo, sous forme écrite, sous forme de forum ou de tchat... ; dans un document reprenant les différentes entrées retenues (critères, indicateurs, niveaux de maîtrise, etc.) évaluées et explicitées aux élèves ; etc.*
- Proposer une évaluation chiffrée n'est pas interdite mais son utilisation doit être faite toujours en gardant une dimension « formative » (pas d'évaluation sanction) ; elle permet à l'élève de se situer par rapport aux attendus du niveau enseigné : niveau bac, niveau brevet, orientation...
- Maintenir la motivation des élèves par des conseils qualitatifs sur le niveau de compétences et les leviers à mettre en place pour permettre la réussite et la progression.

➤ **Permettre aux élèves de s'autoévaluer**

- Proposer des outils aux élèves leur permettant de s'autoévaluer (avec l'aide éventuel d'un tiers : parents, etc.) : *corrigé écrit avec des conseils, capsules vidéos et quiz, classes virtuelles pour faire le point avec la classe ou un groupe d'élèves sur les éléments importants, correction personnalisée par exemple à l'aide d'une grille de compétences, etc.*

➤ **Proposer divers « types d'évaluation »**

- Évaluations diagnostiques / formatives : quiz, QCM, etc.
- Évaluations orales : classe virtuelle avec des élèves, capsules vidéo enregistrées par des élèves ou un groupe d'élèves « à distance », etc.
- Évaluations écrites : synthèses individuelles ou collaboratives, forums, tchat, etc.
- Évaluations innovantes : oser faire preuve de créativité pédagogique adaptée à ces nouveaux modes d'apprentissages.
- Évaluations collaboratives : évaluation entre pairs à partir d'une production commune, favoriser l'entraide.
- Point de vigilance : il conviendra d'être attentif à l'utilisation d'outils numériques conformes à la RGPD, bien identifiés sur le site académique de la DANE :
<http://dane.ac-reunion.fr/continuite-pedagogique/>

- **Favoriser le travail collaboratif entre pairs (synthèse collaborative, etc.) et en distanciel afin de :**
 - développer des compétences sociales et civiques (compétences attendues du 21^{ème} siècle) ;
 - s'approprier les outils de communication nécessaires aux métiers de demain ;
 - développer des méthodes et outils pour apprendre, notamment dans l'usage du numérique ;
 - maintenir la motivation des élèves et éviter le décrochage.
- **Avoir une attention particulière sur l'équité**
 - Maintenir le lien « familles – professeurs » dans les deux sens et de la façon la plus adaptée au regard des freins identifiés, du contexte de l'établissement (EP, HEP, etc.) et de la classe.
 - Être conscient des freins au niveau des familles (notamment sur l'usage des outils numériques) afin de diminuer les inégalités et éviter la fracture numérique :
 - Repérer les familles qui sont en difficulté.
 - Partager la problématique en équipe pédagogique et avec l'établissement (personnels de direction, CPE, etc.) afin de déterminer les solutions les plus adaptées à la situation (prêt de matériel informatique, envois de documents pédagogiques par la Poste, échanges téléphoniques, tutorat à distance, etc.).
- **En amont du « retour en présentiel » à l'école, prévoir une stratégie concernant « l'évaluation », en vue des prochaines évaluations sommatives**
 - L'objectif est de maintenir les acquis déjà développés depuis le début de l'année, de les consolider et de les enrichir par des exercices. Ces derniers sont indispensables pour assurer le retour en classe et préparer la rentrée dans le prochain niveau.
 - Points de vigilance :
 - Penser la progressivité des attendus au niveau des évaluations, notamment pour les élèves les plus fragiles ou en « décrochage numérique ».
 - Rendre compte de façon explicite et argumentée dans le livret scolaire (notamment pour les classes à examen) des compétences et connaissances acquises durant l'année scolaire ainsi que le niveau d'engagement et de motivation de l'élève.
 - Faire preuve de bienveillance au regard de ces nouvelles conditions de travail tout en tenant compte du contexte familial propre à chaque élève.

III. Ressources

- **La page sur le site Eduscol dédiée à la continuité pédagogique :**
<https://eduscol.education.fr/pid39543/continuite-pedagogique.html>
- **La page du gouvernement relative aux examens nationaux :**
<https://www.education.gouv.fr/bac-brevet-2020-les-reponses-vos-questions-303348>
- **Le site de la DANE de l'académie de La Réunion :**
<http://dane.ac-reunion.fr/continuite-pedagogique/>
- **Des documents ressources de l'académie de Poitiers :**
 - Sur la continuité pédagogique :
http://ww2.ac-poitiers.fr/cardie/sites/cardie/IMG/pdf/20200317_guidepratiquecontinuite_vd.pdf
 - Sur l'évaluation :
http://ww2.ac-poitiers.fr/cardie/sites/cardie/IMG/pdf/20200330_questions_evaluation.pdf
 - Sur le tutorat à distance :
<http://ww2.ac-poitiers.fr/dane/spip.php?article895>
- **Les sites disciplinaires de l'académie de La Réunion :** <http://pedagogie.ac-reunion.fr>